## Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

# Allianz Global Investors Fund - Allianz Income and Growth Catégorie d'Actions CT (H2-EUR)

Allianz Global Investors

Géré par Allianz Global Investors GmbH, qui fait partie d'Allianz Global Investors

ISIN: LU0739342060
WKN: A1JS9U

## Objectifs et politique d'investissement

Accroissement du capital et génération de revenus sur le long terme via l'investissement dans des Titres de créance et Actions (titres de participation) d'entreprises des marchés d'actions et obligataires américains et/ou canadiens.

Nous ne gérons pas ce Compartiment par rapport à un Indice de référence. Nous suivons une approche de gestion active.

Nous investissons au moins 70 % des actifs du Compartiment dans des Actions (titres de participation) et/ou des obligations telles que décrites dans l'objectif d'investissement. Nous pouvons investir jusqu'à 70 % des actifs du Compartiment dans des Actions (titres de participation) conformément à l'objectif d'investissement. Nous pouvons investir la totalité des actifs du Compartiment dans des obligations telles que décrites dans l'objectif d'investissement, mais les obligations convertibles sont limitées à un maximum de 70 % des actifs du Compartiment. Nous pouvons investir jusqu'à 70 % des actifs du Compartiment dans des obligations à haut rendement, qui présentent habituellement un risque accru et un potentiel de bénéfices supérieur, mais dans le cadre de cette limite, les actifs du Compartiment ne peuvent être investis que dans des obligations assorties d'une notation CC (Standard & Poor's) ou inférieure (y compris jusqu'à 10 % de ses actifs dans des titres en défaut). Nous pouvons investir jusqu'à 30 % des actifs du Compartiment sur les Marchés émergents. Nous pouvons investir jusqu'à 20 % des actifs du Compartiment dans des ABS et/ou MBS. Le Compartiment peut détenir et/ou investir jusqu'à 25 % de ses actifs en dépôts et directement en Instruments du marché monétaire et/ou (dans la limite de 10 % des actifs du Compartiment) dans des fonds monétaires. Exposition de change hors USD de 20 % maximum. Le Compartiment est considéré comme un « fonds mixte » selon la loi allemande relative à la fiscalité des investissements (LAFI) dans la mesure où au moins 25 % des actifs du Compartiment sont investis physiquement et en permanence dans une Participation au capital conformément à l'article 2 de la section 8 de la loi LAFI.

L'exposition à la devise de base du fonds (USD) sera couverte dans une large mesure face à la devise de référence de la catégorie d'actions (EUR), réduisant ainsi les risques et gains potentiels liés aux variations des taux de change.

Vous pouvez généralement procéder au rachat des actions du fonds chaque jour ouvrable.

Nous réinvestissons les revenus dans le fonds.

Recommandation: la Catégorie d'Actions du fonds devrait être détenue pour un horizon d'investissement à moyen/long terme au moins.

Des produits dérivés peuvent être utilisés pour compenser l'exposition aux variations de cours (couverture), profiter des écarts de cours entre deux ou plusieurs marchés (arbitrage) ou multiplier les gains bien que cela puisse aussi multiplier les pertes (levier).

## Profil de risque et de rendement

← Rendement généralement plus faible — Rendement généralement plus élevé →
← Risque généralement plus faible — Risque généralement plus élevé →

| 1 | 2 | 3 | 4 | **5** | 6 | 7 |
|---|---|---|---|---|---|---|

Cet indicateur de risque et rendement s'appuie sur les données de performance passées. Il ne constitue pas forcément une indication fiable du profil de risque futur du fonds.

La catégorisation du fonds n'est pas garantie et peut évoluer à l'avenir.

Même la catégorie 1, la plus basse, ne veut pas dire que l'investissement est sans risque.

**Pourquoi le fonds relève-t-il de cette catégorie ?**

Les fonds de catégorie 5 sont historiquement moyennement à très volatils. La volatilité indique dans quelle mesure la valeur du fonds a fluctué à la hausse et à la baisse dans le passé. La valeur des parts d'un fonds de catégorie 5 peut moyennement à fortement fluctuer par rapport aux volatilités historiques observées.

Les risques significatifs suivants ne sont pas pleinement pris en compte par l' indicateur de risque et rendement:

Nous pouvons directement ou indirectement investir une part significative du fonds dans des obligations ou instruments du marché monétaire. Si l'émetteur devient insolvable ou rencontre des difficultés économiques, l'intérêt et/ou le capital de ces actifs risque de ne pas être payé en intégralité ou en partie et/ou le cours des actifs peut chuter.

Le fonds comporte une part significative d'actifs relativement peu liquides ou qui peuvent dans certains cas le devenir. Ces actifs peuvent ne pas être vendus immédiatement ou seulement être vendus à un prix nettement inférieur à leur prix d'achat. En cas de gros rachats, nous sommes susceptibles de ne pas vous rembourser immédiatement votre capital et/ou la valeur du fonds peut chuter.

## Frais

Ces frais servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de vente. Ils réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

**Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement**

| | |
|---|---|
| Frais d'entrée | 5,00 % |
| Frais de sortie | 0,00 % |

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

**Frais prélevés par le fonds sur une année**

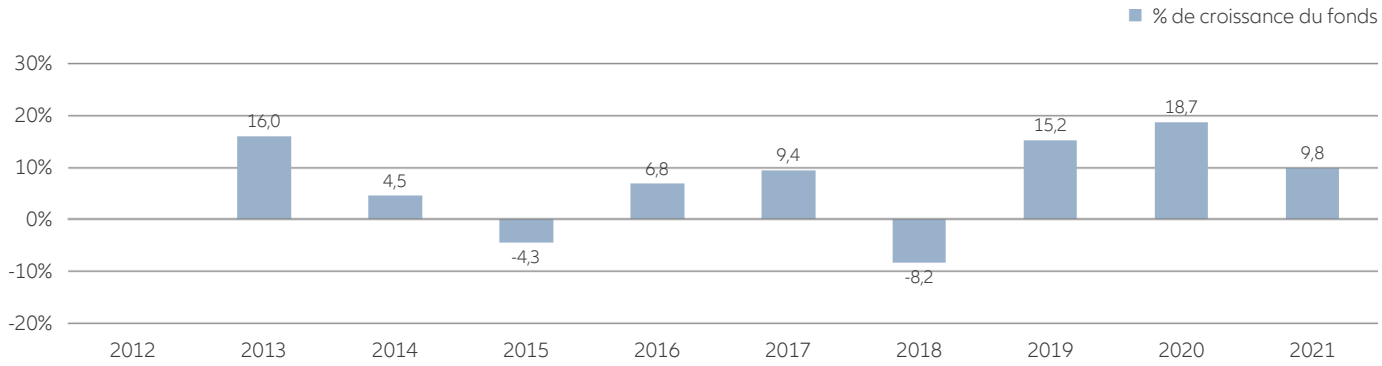
| | |
|---|---|
| Frais courants | 2,30 % |

Les frais d'entrée et de sortie affichés correspondent à des maximums. Ils peuvent parfois être inférieurs – veuillez vous adresser à votre conseiller financier pour connaître les frais d'entrée et de sortie réels.

Les frais courants communiqués se rapportent au dernier exercice du fonds clos le 30.09.2021. Ils peuvent varier d'un exercice à l'autre. Ils n'incluent pas les coûts de transaction encourus lors de l'achat ou la vente d'actifs du fonds.

Vous trouverez de plus amples informations sur le calcul des frais en consultant la section applicable du prospectus.

## Performances passées




Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Les performances passées indiquées ici tiennent compte de l'ensemble des frais et commissions, à l'exception des frais d'entrée, de conversion et de sortie.

Le fonds a été lancé en 2011. Cette catégorie d'actions a été lancée le 22.02.2012.

Les performances du fonds ont été calculées en EUR.

## Informations pratiques

Dépositaire: State Street Bank International GmbH – succursale de Luxembourg

Le prospectus et les informations clés pour l'investisseur, les statuts ainsi que les derniers rapports annuel et semestriel en allemand peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant en Suisse ou en consultant le site https://regulatory.allianzgi.com.

BNP Paribas Securities Services, Paris, succursale de Zurich, Selnaustrasse 16, CH-8002 Zurich, est le représentant et service de paiement en Suisse en ce qui concerne les parts distribuées en Suisse.

Les prix unitaires, ainsi que d'autres informations relatives au fonds (y compris d'autres catégories d'actions du fonds), sont disponibles en ligne à l'adresse https://regulatory.allianzgi.com.

Des informations relatives à la politique de rémunération en vigueur, y compris une description des méthodes de calcul des rémunérations et gratifications de certaines catégories de salariés ainsi que l'indication des personnes chargées de la répartition sont disponibles sur https://regulatory.allianzgi.com et sur demande et sans frais en version papier.

Le fonds est soumis à la législation et à la réglementation fiscales au Luxembourg. Cela peut influer sur votre situation fiscale personnelle. Veuillez vous adresser à votre conseiller fiscal pour obtenir de plus amples informations.

La responsabilité de Allianz Global Investors GmbH ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Le fonds est un compartiment d'Allianz Global Investors Fund (le « fonds à compartiments multiples »). Vous pouvez procéder à la conversion dans des actions d'un autre compartiment du fonds à compartiments multiples. Les frais d'entrée s'appliquent à la conversion. Les actifs de chaque compartiment sont séparés des autres compartiments du fonds à compartiments multiples. Le prospectus et les rapports se rapportent à l'ensemble des compartiments du fonds à compartiments multiples.

Ce fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Allianz Global Investors GmbH est agréée en Allemagne et réglementée par la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht, l'autorité de surveillance des services financiers.

Les informations clés pour l'investisseur fournies ici sont exactes et à jour au 16.02.2022.